

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 novembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers absents : 3
Nombre de pouvoirs : 7
Date de la convocation : 13 novembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le DIX NEUF NOVEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s – Mme Marie-Christine LAURENT - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Florence BOUNIN - Mme Marilyn FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE .

Pouvoirs :

M. Thierry DAYRE, pouvoir à M. Pierre COMBES
M. Thierry TATONI, pouvoir à M. Roger VIARSAC
Mme Martine BERGER-SABATIER, pouvoir à Mme Marie-Christine LAURENT
M. Daniel MOUTARD, pouvoir à Mme Marilyn FLAMAIN
Mme Martine BERTHE, pouvoir à Mme Aurore AMOURDEDIEU
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME
M. Virgile VAN ZELE, pouvoir à Mme Odile PILOZ

Excusés : M. Yves RINCK – Mme Nadia MACIPÉ

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Pascal LANTHEAUME

2025 - 11 - 102 / AFFAIRES FINANCIERES
SUBVENTIONS
Subvention exceptionnelle au profit de Cannelle JOVÉ et Alicia ALLIEN pour une participation au 4L TROPHY

RAPPORTEUR : Monsieur Pascal LANTHEAUME

La Commune est à nouveau sollicitée par deux jeunes nyonsaises, Cannelle JOVÉ et Alicia ALLIEN, qui recherchent des sponsors pour participer au 4L TROPHY édition 2026, suite à leur participation avec succès en 2025.

Le 4L TROPHY est un raid humanitaire reliant la FRANCE au MAROC, permettant d'acheminer des fournitures scolaires et sportives pour favoriser la scolarité des enfants marocains. Cette course est ouverte uniquement aux jeunes de 18 à 28 ans.

Compte tenu de la démarche entreprise et de sa dimension solidaire, il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 500 € aux deux participantes pour cette nouvelle édition. En contrepartie, le logo de la Ville de NYONS sera apposé sur le véhicule.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 26
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- D'APPROUVER le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 € au profit de Cannelle JOVÉ et Alicia ALLIEN,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant,

Cette dépense sera imputée à l'article 65748 du budget Communal.

Pascal LANTHEAUME
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS



Re